



# Compte-rendu du Comité technique spécial départemental du 25 janvier 2018

Carte scolaire second degré

Mrs FALCO et CARRANTE sont absents et excusés.  
Mme SAIVE du Rectorat dos 2 est présente.

## **Déclarations liminaires :**

UNSA Education voir document

## **Réponse de la DASEN :**

Mme Reymer nous a présenté ses vœux et a rappelé que le budget de l'Education Nationale est en hausse en 2018 avec une Priorité au primaire et au collège, priorité à l'inclusion et au Lycée professionnel avec l'apprentissage.

Le dossier de la transformation du BAC est en cours avec la sortie du rapport aujourd'hui jour même. En ce qui concerne la carte scolaire académique : Nécessité d'une équité territoriale. On constate dans l'académie que les effectifs du 1er degré ont tendance à baisser. L'action en direction des plus fragiles est privilégiée. L'académie de Lyon est dotée positivement et arrive en 4e position nationalement. C'est une académie très contrastée et notre département en particulier : zones urbaines et périurbaines (Lyon, Genève, Macon) avec en plus des contraintes géographiques.

L'académie a fait le choix de donner une marge d'autonomie supplémentaire à chaque établissement en fonction de ses spécificités : l'allocation progressive de moyens (APM)

Dans l'Ain : 560 élèves en plus sont prévus à la rentrée 2018. 45 collèges de l'Ain bénéficient de l'allocation progressive de moyens sur 51, pour faire des choix pédagogiques au sein des établissements en accompagnements pour la réussite de tous les élèves. En lycée aussi.

Approbation du PV du 23/06/2017 et du 5 septembre 2017.

## **Carte scolaire départementale 2018 en Lycées, LP, EREA :**

Prévision d'effectifs en augmentation de 1,55% : +260 élèves  
Plus 30 postes en lycée et plus 30 en LP au niveau académique.

Modifications de la carte des formations dans l'Ain :

Habilitation en théâtre à La Boisse.

ISN à NANTUA sous réserve de la certification de l'enseignant. En SELO anglais : DNL en SES.

## **STS :**

BTS Bâtiment à Carriat

BTS Services info à Carriat de 24 à 32 élèves.

BTS Comptabilité et gestion à Quinet de 24 à 32.

SEP Ferney 1ère BAC pro ASSP et commerce

LP Voisin : 1ère bac pro transport.

Labellisation lycée des métiers :

Bellegarde LP

CHARPAK Le seul dans l'académie

LP Amberieu

LP Pardé

LP Voisin

LPO Arbez Carme

Carriat : pas d'ouverture cette année en BAC pro sécurité car prudence dans l'attente des nouvelles architectures de BAC. A minima sur les évolutions, surtout en garantie de poursuite de scolarité, élargissements très mesurés. Repoussés à l'année prochaine.

L'allocation progressive de moyens est calculée sur l'indice de position sociale des deux parents et leur niveau d'études : 16 établissements en ont bénéficié l'année dernière et plus d'établissements en bénéficieront cette année dont Carriat.

Les effectifs des lycées de Ferney et Ambérieu sont très inquiétants à plus de 35 élèves par classe. Ils sont par ailleurs aussi des lycées de secteur qui accueillent tous les élèves.  
Pas d'APM en LP dans l'Ain et dans la LOIRE seulement dans le Rhône.

**DASEN** : les seuils ne sont pas modifiés en lycée au niveau académique.

Lycée Painlevé d'Oyonnax : capacité d'accueil à 35 en seconde. Mais attribution d'une APM. Il y a une augmentation des effectifs à cause d'une meilleure attractivité grâce à la qualité du travail effectué par les équipes.

EREA de Bourg : pas de poste d'éducateur supplémentaire fermé.

Année de transition avec une préparation de rentrée sur les anciennes bases. Peut être à faire évoluer par des modifications.

### **Dans les collèges de l'Ain :**

Augmentation à la rentrée 2017 de 756 élèves.  
En 2018, 29109 élèves attendus : + 560 hors SEGPA et prépro.

Même pourcentage HP/HSA sur la DHG.

Zéro postes attribués dans l'Ain par l'académie : seuils relevés de un à 29 en cycle 3 et 30 en cycle 4 pas en REP.

Avec 3h de marge horaire par classe, l'APM sur l'indice de position sociale et les effectifs des établissements. 45 collèges en bénéficient. (11,76% en 2018). Dont le nouveau collège de BRIORD. APM 394h en 2017 et 498 h en 2018.

Les classes bilingues de 10 à 19 sections en 2017 (15 allemand, 3 italien et 1 portugais).

### **ASH :**

Création d'1 ULIS au Revermont (42 publiques et 3 privées en 2017). En attente d'une création en Lycée. Certains élèves de 6e SEGPA peuvent être en inclusion expérimentale dans les classes de 6e à Ampère Oyonnax, Bellegarde.  
Pour la dotation SEGPA, il y a eu un retour aux textes réglementaires donc une baisse pour l'Ain.

### **Dispositif "devoirs faits" :**

Dans tous les collèges et 3e prépro et EREA à compter de janvier 2018.  
Sur la base du volontariat des élèves et des intervenants.  
Dotation en HSE et en euros. 18 sur 80 supports sont des services civiques. Surtout des enseignants et des AED. Une enquête a été menée auprès des établissements sur leurs besoins.

***Unsa Education : l'enveloppe devoirs faits est insuffisante pour terminer l'année.***

**Réponse** : c'est une enveloppe provisoire qui a été distribuée. Il y aura une enveloppe complémentaire en fonction des besoins exprimés par les établissements.

***UNSA Education : Il y a un manque de cohérence sur le cycle 3 pour les seuils d'ouverture à 28 en CM et 29 en 6<sup>e</sup>, ainsi que sur l'abandon des EPI dans la plupart des établissements alors que la réforme du BAC les met en avant avec le futur « grand oral ».***

**Réponse** : Ca peut être un argument à faire valoir au niveau académique.

Ouverture du collège de BRIORD (600 places). Commun Ain(400) /Isère (200 places). Rentrée 2018 sur 3 niveaux 6e,5e,4e et les 3e en 2019. Impact sur LAGNIEU, LEYMENT, AMBERIEU.

**UNSA Education : problème sur le calcul des effectifs en 6e au Collège de PONT de Veyle.**

Réponse : Il y avait déjà une différence d'appréciation l'année dernière.

**Questions diverses :**

Nombre de CUI en janvier 2018 : 44 aide à la vie scolaire contre 129 en janvier 2019. Ils ont pu parfois être basculés sur l'ASH. 1260 élèves avec environ 370 ETP. 1 accompagnant suit en moyenne 3 élèves. 1 ULIS est dotée d'un enseignant et un AVS co et parfois des moyens supplémentaires qui étaient parfois systématiquement accordés mais qui ne seront pas automatiquement renouvelés désormais.

**Unsa Education : La DHG est insuffisante pour les options facultatives, sections bilingues, et maintenir les EPI et l'AP.**

Réponse : il faudra faire des choix dans les établissements.

